

HORAIRES

PROGRAMME

1er Jour :
09h-12h30

Accueil, présentation de la formation
Prise en charge des urgences vitales
 - Protection d'un danger immédiat
 - Alerte (SAMU ou numéro interne « urgences vitales » de l'établissement), bilan, suivre les conseils donnés
 - Obstruction aiguë des voies aériennes
 - Arrêt d'une hémorragie externe
 Mises en situation

13h30-17h00

Prise en charge des urgences vitales (suite)
 - Inconscience avec ventilation spontanée, liberté et protection des voies aériennes
 - Arrêt cardiaque (adulte, enfant, nourrisson), réanimation cardiopulmonaire dans le cadre privé (compressions thoraciques, défibrillateur automatisé externe, bouche-à-bouche)
 Mises en situation

2ème Jour :
09h-12h30

Prise en charge des urgences vitales (suite)
 - Arrêt cardiaque (adulte, enfant, nourrisson), réanimation cardiopulmonaire avec matériel d'urgence (défibrillateur automatisé externe, matériel/chariot d'urgence,...)
 - Surveillance des paramètres vitaux avec appareils non invasifs
 Mises en situation

13h30-17h00

Prise en charge des urgences potentielles
 - Prise en charge d'un malaise
 - Prise en charge d'un traumatisme osseux (matériel d'immobilisation, retrait éventuel d'un casque de motocyclette)
 - Prise en charge d'un traumatisme cutané (brûlures, plaies)
 Mises en situation

3ème Jour :
09h-12h30

Prise en charge des urgences potentielles (suite)
 - Règles élémentaires d'hygiène et de protection face à un risque infectieux
 - Principes de relevage et brancardage
 - Accouchement inopiné (mesures adaptées pour la mère et pour l'enfant)
 Mises en situation

13h30-17h00

Risques collectifs :
 comprendre le concept de « situations sanitaires exceptionnelles » ;
 - connaître l'organisation de la réponse du système de santé dispositif ORSAN et dispositif ORSEC ;
 - s'intégrer dans les plans de gestion des situations sanitaires exceptionnelles ;
 - être sensibiliser à l'accueil d'un afflux de blessés et aux techniques du « damage control » ;
 - être sensibilisé aux risques NRBC-E et aux premières mesures à mettre en œuvre dans ce type de situation ;
 - identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection et de sécurité adaptées ;
 - connaître les principes de la prise en charge médico-psychologique des victimes, de l'information des proches ;
 Bilan, évaluation de la formation